



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Gare de Villeneuve-Saint-Georges

Question écrite n° 48349

Texte de la question

M. Michel Berson rappelle à M. le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ses propos concernant la date prévue pour la fin des travaux de construction de la gare SNCF de Villeneuve-Saint-Georges (Journal officiel-Assemblée nationale, question écrite no 34123 du 25 mars 1996). Il apparaît que l'établissement n'a pas été mis en service en octobre 1996 et que la situation actuelle ne permet pas d'envisager une autre date. Ce contexte entraîne de graves inconvénients pour les usagers et le personnel. Il lui demande de bien vouloir lui communiquer les éléments techniques et administratifs permettant d'envisager une issue rapide à cette crise affectant de très nombreux usagers des transports collectifs empruntant le RER D à partir de cet établissement.

Texte de la réponse

La modernisation de la gare de Villeneuve-Saint-Georges a été conduite en deux temps. Le projet initial de rénovation des façades et de création d'une verrière au-dessus du hall du bâtiment voyageurs est maintenant achevé. Mais, afin d'offrir un meilleur accueil à sa clientèle et des conditions de travail optimales à ses agents, la SNCF a décidé une deuxième tranche de travaux, nécessitant un remodelage complet de l'intérieur des bâtiments. Ces travaux sont en cours ; ils devraient s'achever en juin 1997.

Données clés

Auteur : [M. Berson Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 48349

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : équipement, logement, transports et tourisme

Ministère attributaire : équipement, logement, transports et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 février 1997, page 763

Réponse publiée le : 24 mars 1997, page 1545